

## Gérer la fin du contrat

### La procédure de licenciement

- Convoquer le salarié à un entretien préalable
- Faire un entretien préalable
- Envoyer la lettre de licenciement
- Respecter la durée du préavis quand il doit être exécuté
- Attribuer des heures pour recherche d'emploi le cas échéant (cf. convention collective)

### Indemnités à verser à la fin du contrat

- Appliquer la réglementation en matière d'instances représentatives du personnel
- S'assurer de la mise en place du Comité social et économique

### Documents à remettre au salarié à la rupture

- Attestation Pôle emploi
- Certificat de travail
- Reçu pour solde de tout compte

### Obligations postérieures à la rupture


- Maintenir les garanties santé et prévoyance temporairement
- Devenir des clauses du contrat : non-concurrence, logement ...
- Définir un plan de formation

### A la rupture du CDD

- Verser l'indemnité de fin de contrat sauf exceptions prévues par la loi.
- Payer l'indemnité de congés payés
- Remettre les documents obligatoires (cf. paragraphe précédent)

### La rupture conventionnelle

- Remplir le formulaire de demande

 Disposition réglementaire obligatoire à toutes les entreprises